DOUZIEME ANNÉE — N° 481 — On s'abonne au Bureau du Journal : 17, RUE LAFAYETTE, L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste — SAMEDI 23 NOVEMBRE 1918.

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, Rue Drouot, Paris
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin
PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS
FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.
Les Abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ils partent du 1er de chaque mois.

LE NUMERO :
FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER. . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

L'Apothéose de l'Alsace-Lorraine A PARIS

Le dimanche 17, une fête splendide a illustré la semaine de l'Alsace-Lorraine, la grande semaine inoubliable et fraternelle où tous les Français et toutes les Françaises, enfin sans exception, se sont sentis vibrer à l'unisson. Toutes les fenêtres parisiennes se sont pavoisées, tous les yeux ont brillé à travers leurs larmes, tous les cœurs ont battu aux mêmes moments solennels.

Les manifestants furent innombrables. Chaque Parisien, chaque Parisienne qui tenait de près ou de loin à telle ou telle société avait tenu à se faire inscrire pour prendre part au défilé. Aussi celui-ci dura-t-il plusieurs heures et ne put jamais être terminé.

La Française était représentée en deux endroits du cortège. La direction marchait en tête, avec l'**Union des Grandes Associations françaises** ; d'autre part, un groupe de rédactrices et d'amis de notre journal avait sa place marquée parmi les sociétés féminines, en avant de la Ligue de l'Enseignement et des sociétés chrétiennes.

Il est une heure, un peu plus peut-être ; quelques membres de notre groupe viennent de loin ; les véhicules sont rares, les voyageurs au contraire nombreux, et la circulation est interdite dans un certain rayon autour de la place. Il a fallu fendre la foule déjà amassée autour de l'Arc de Triomphe. Bientôt des grappes d'intrépides se jucheront dans les arbres dépouillés et sur les sacs de terre, dont l'inutilité récente met sur les lèvres des Parisiens de joyeux sourires.

On se reconnaît, on se masse derrière le fanion et l'écriteau ; on reçoit des brassards, des insignes ; toutes les autres sociétés agissent de même. Il y en a quelques-unes devant nous, il y en a beaucoup derrière. Mais, dans chacune des grandes avenues qui aboutissent à l'Arc de Triomphe, sont groupées ainsi des séries de sociétés, et « notre » avenue doit se mettre en branle la cinquième. Nous sommes la « cinquième avenue », et cela a un petit air américain qui n'est pas pour nous déplaire.

Cependant, le temps s'écoule. Il fait froid, des nuages s'amoncellent dans le ciel si clair ce matin encore, un vent aigre s'élève, s'il allait neiger ? Supposition sacrilège. Neiger le jour d'une telle fête ? Mais non, il ne neigera pas. Il n'a pas neigé... seulement il fait bien froid.

Heureusement, voici des avions. Ils passent si bas qu'instinctivement les têtes se penchent comme si elles craignaient d'être scalpées ou tout au moins décoiffées. Là-haut, les virtuoses de l'air font du looping, prennent d'invraisemblables positions, décrivent des 8 et des arabesques, au grand émoi des petits oiseaux, aux acclamations des pauvres êtres sans ailes que nous sommes.

Ils passent, les jolis avions, en vol triangulaire, comme les oiseaux migrateurs. Bientôt ils laisseront derrière eux, dans la nuée grise, des sillages de lumière brillante.

L'heure s'avance, les pieds se glacent, les mains des porteuses de fanions se crispent sur les hampes. Qu'attend-on ? Rien. Le défilé est commencé sans doute, mais il est long, très long, interminable....

Les uns prosaïquement battent la semelle, les autres esquissent des pas de danse inédits ; les enfants se détachent des groupes et forment des rondes. La bise gonfle nos bannières comme des voiles, mais ce n'est point le signal du départ.

Une belle voix de femme s'élève, qui chante la *Marche Lorraine*, et le *Chant du Départ*, et la *Marseillaise*. Et tout le monde reprend les refrains en chœur. D'un groupe à l'autre, le chant gagne comme une vague.. Ah ! comme ils réchauffent, ces airs-là !

Plusieurs fois, on croit que « notre avenue » s'ébranle. Mais non, nous n'avons avancé que de cinquante centimètres.. C'est encore moins rapide que du temps des tranchées, en 1915.

Cependant il vient, le moment tant attendu, et nous voilà défilant en bon ordre derrière nos fanions, laissant de prudents intervalles entre le groupe précédent et nous. Tout va bien jusqu'à l'Arc de Triomphe. La place est un océan, un océan à tempêtes. Là, tous les groupes de tout titre se fondent les uns dans les autres, la foule anonyme les envahit, les submerge. Une société tout entière fait irruption et s'intercale entre *La Française* et la Ligue du *Droit des Femmes ;* protestations, puis apaisement soudain, c'est une bonne Ligue, celle contre l'Alcool ! Nous la laissons faire.

Vaste est la Place de l'Etoile, lent, très lent le défilé, impossible le bon ordre de marche.

Beau spectacle cependant que cet envol de mille bannières sur cette foule en fête. Mais arriverons-nous aux Champs-Elysées ?

Non, nous n'irons pas plus loin. Là-bas, en tête du cortège, à cinq ou six kilomètres, la dislocation est commencée. Déjà tombe la nuit précoce, et nous n'avons pas de lumière pour transformer notre marche en une retraite aux flambeaux. Des gardes municipaux à cheval nous barrent l'accès de la Terre Promise.

Ne nous plaignons pas. Après la cinquième avenue, d'autres encore restaient rangées pour le départ, et des centaines de manifestants seront allés encore moins loin que nous.

Et puis, cette petite déception est le résultat du trop grand succès de la fête. On n'avait prévu pour ce défilé que cent cinquante mille personnes !

Vivent l'Alsace et la Lorraine !

PROTESTATIONS POPULAIRES en Alsace-Lorraine

On sait que M. Georges Delahache s'est spécialisé dans la question d'Alsace-Lorraine, qu'il a traitée avec clarté et conscience dans « La carte au liseré vert », « L'exode », « La Cathédrale de Strasbourg », etc. Nous extrayons de la dernière brochure qu'il vient de publier, Petite Histoire de l'Alsace-Lorraine, *préface de Paul Deschanel, cette page qui peut être ajoutée aux exemples de protestations populaires cités dans notre dernier numéro.*

« En face de l'Alsace-Lorraine, la France restait, et la France c'était, pour ces « annexés » comme pour leurs pères plus heureux, « l'empire de la Liberté ». Quand on est Français, fils de Français, on ne veut pas devenir Allemands. Quand on a été libres, on ne veut pas cesser de l'être. Régression dont le sentiment précis ou confus avait pénétré chacun : *aller mourir ailleurs, ne plus vivre ici, il n'y a rien à faire avec ces gens-là* — expressions courantes du populaire, qui, en vérité, étaient pleines d'histoire. Et si, depuis 1914, en Alsace-Lorraine, les tribunaux militaires ont distribué des milliers d'années de condamnation, si tant d'Alsaciens-Lorrains ont fui leur pays, dès les premières heures du bouleversement universel, souvent au péril de leur vie, toujours au risque de la ruine — car les confiscations de biens se sont multipliées — si, par milliers, des Alsaciens-Lorrains, malgré quels obstacles ! parmi des péripéties et des angoisses dont on ne saura jamais tout le tragique, ont tout fait pour servir la France quand même, c'est parce que leur expérience de l'Allemand les éclairait, c'est parce qu'ils n'ont jamais été dupes des mensonges de la presse impériale, des « avions sur Nuremberg » de la « guerre préméditée par la France », etc... c'est, enfin, parce qu'ils ont compris que la France poursuivait sa tradition, leur tradition commune, et que cette guerre-là aussi, selon les termes mêmes du décret de 1792 qui proclamait la guerre révolutionnaire, la France était « obligée de la soutenir pour la défense de son indépendance », qu'elle n'était pas une guerre de nation à nation, mais la juste défense d'un peuple libre contre l'injuste agression d'un roi. »

(Extrait de *Petite histoire de l'Alsace-Lorraine*, par Georges Delahache, préface de Paul Deschanel. M. Delahache s'est spécialisé dans la question d'Alsace-Lorraine qu'il a traitée avec clarté et conscience dans : *La carte au liseré vert, l'Exode, la Cathédrale de Strasbourg, etc.*)

VISITEUSES pour les Blessés Américains

L'émouvant appel que l'on va lire a été écrit par Mme la comtesse de Noailles pour l'Association des French Homes (Accueil franco-Américain), *qui s'est chargée d'organiser les visites de dames françaises aux blessés et aux malades de l'armée américaine. Les dames visiteuses sont priées d'adresser leurs demandes au siège central des* French Homes, 24, rue de Mogador, à Paris, *en donnant leur adresse et en indiquant les établissements sanitaires où elles désirent être admises. Le permis sera établi et visé par les soins des* French Homes, *qui le leur feront parvenir directement, avec une courte notice destinée à rendre leur tâche plus facile.*

Au moment où la Victoire, acharnée, rapide, fidèle, s'attache aux armées alliées, ce n'est pas la joie seule des cœurs si longtemps anxieux ; un autre sentiment les occupe ; méditation pleine de gravité, où la reconnaissance envers les sauveurs du monde cherche à se témoigner, à s'épandre en actions efficaces, en paroles aussi, car la bonté des mots n'est pas vaine. « L'Hymne a tout commencé », disaient les anciens. « La parole soutient le monde ! »

Les soldats de France, de Belgique, d'Angleterre, qui depuis quatre années mènent une guerre de géants contre les forces disciplinées du mal, ont acquiescé de jour en jour au sacrifice illimité que l'honneur, la justice, le droit leur demandaient. On n'entendit pas se plaindre ces grandes masses loyales, animées, sous leur joug héroïque et consenti, par l'esprit même qui brise les chaînes, rompt les entraves établit chez les peuples des lois de dignité.

La guerre qui fut imposée aux hommes libres par la nation compacte et enchaînée qu'est l'Allemagne ne pouvait être gagnée que par une obstination, un élan et des vertus guerrières égales à celles que l'ennemi prodiguait ; mais dans cette longue patience mutuelle, la fortune souvent servit l'ennemi ; d'où vient alors notre confiance solide, notre sûre espérance ? C'est qu'une flamme, un idéal désignaient les vainqueurs.

Aux peuples que soutient une invincible et juste idée toujours la parole fut secourable. A l'hôpital, elle a sa vivifiante puissance.

Blessés, malades, les soldats poursuivent là, entre eux, et avec les infirmières qui les soignent, le récit douloureux de l'ineffable épopée. Ils essaient, ces travailleurs de la gloire, d'initier à leurs quotidiens exploits les femmes attentives, à l'esprit déférent, au cœur incliné, qui recueillent de leur bouche sincère cette part individuelle de l'incomparable Histoire.

Ils parlent, on les écoute, on répond, on écrit pour eux leurs lettres, on lit avec eux. Le plus souvent, la famille peut arriver jusqu'à eux ; les visages aimés entourent le chevet du blessé. Les voix s'entrecroisent, que d'accents charmants et colorés, chant du Nord ou du Midi, variés et multiples comme la terre française œuvre elle-même du plus habile mosaïste :

Je me souviens d'une froide et morne ambulance, où la vieille femme de Marseille, accourue auprès de son enfant convalescent, échangeait à voix basse avec lui du soleil, un gai tumulte, et je ne sais quelle réjouissante saveur d'aïoli dont rayonnait le regard de ce jeune soldat, rendu soudain à son climat natal.

Toute cette bonté familière, installée aux côtés de celui qui vient de quitter l'enfer des champs de bataille, elle manque, hélas ! à nos frères d'Amérique, à nos libérateurs, à ces grands exilés ! Les voilà couchés, blessés, malades, entourés de soins diligents. Mais, hors de l'action, quelle doit être leur profonde mélancolie, leur poignante, leur suffocante rêverie ! Comme elle est loin, par delà les flots, la demeure où songent la mère, la sœur, l'amie.

Sur quel espace s'étend le trajet que fait la pensée douloureuse vers l'invisible patrie ! Chemins aériens où circulent les silencieux appels, pathétique géographie du monde, parcourue par le désir et la nostalgie des hommes, combien vous nous touchez !

Ce que nous venons demander aux femmes françaises, habitant les villes où sont établis les hôpitaux américains, c'est de s'émouvoir infiniment de ces solitudes. Beaucoup d'entre elles l'ont déjà fait. Mais nous leur répéterons de surmonter leur timidité, leur modestie, leur crainte de ne pas connaître suffisamment la langue anglaise qui leur permettra de se faire entendre du soldat d'Amérique, qu'elles s'approchent de ce compagnon de nos combattants qui leur rappellera leur mari, leur frère, leur fils, qu'elles échangent avec lui ces mots du cœur d'où naît la confiance. L'anglais qu'elle parle, elle, la visiteuse secourable, n'est peut-être pas d'une amplitude parfaite, le français que lui commence à prononcer trébuche sans doute. Qu'importe ! Dans leur effort réciproque, c'est la bonne volonté ardente qui fait tout ! Alors, elle, ayant aussitôt deviné la tristesse et le souhait de ce nouvel ami, se chargera d'écrire là-bas, en Amérique, à la famille anxieuse. Elle reviendra souvent près du blessé que son amitié réconforte, et ils formeront dans l'immense espace un de ces îlots de tendresse humaine que l'atroce guerre a fait surgir si nombreux sur le pourpre océan des indicibles carnages.

Comtesse de Noailles.

A LIRE PROCHAINEMENT

Outre le numéro spécial que nous avons déjà annoncé sur l'éducation professionnelle, nous en publierons un qui contiendra tous les renseignements relatifs aux Ecoles hôtelières féminines. Nous remercions dès aujourd'hui les directeurs et directrices de ces Ecoles, qui ont bien voulu nous envoyer ou nous promettre d'intéressants documents sur ce sujet.

Notes d'Actualité

Dans la rue

Il y a quelques jours, dans ce journal même, une voix autorisée appelait l'attention et la pitié sur les longues théories des femmes qui, chaque matin, dans de nombreuses boutiques, attendent d'être servies.

Les jours ont passé et rien n'a changé. Dès l'aube, la mère de famille, doit, munie d'un récipient, prendre son tour devant la porte de la crémerie. Il est six heures, un vent âpre souffle sur les pauvres créatures mal éveillées qui attendent, attendent sans être certaines de recevoir le lait indispensable à la vie des plus petits.

Est-il donc impossible de supprimer ce long et pénible stationnement ? Non, et rien ne serait plus facile, si on le voulait bien ; et cela sans même qu'il en coûte un centime à l'Etat... chose assez rare.

⁂

Chaque ménagère a, à l'heure actuelle, choisi son crémier. Que ce crémier donne à chacune de ses clientes une carte à l'estampille de sa maison, y inscrive son nom et la quantité de lait qu'elle demande habituellement. Reportés sur un registre et additionnés, ces chiffres lui permettront de connaître le total des litres qui lui est nécessaire chaque jour. Si la livraison qui lui est faite atteint à ce total, chacune recevra la totalité de sa commande ; s'il est inférieur d'un tiers ou de la moitié, chaque commande sera réduite d'autant.

Enfin, pour éviter que la même personne se fasse servir deux fois, en même temps que sa carte d'identité, le laitier lui aura remis 30 ou 31 jetons — Selon le nombre des jours du mois — allant de 1 à 31.

Avec l'argent, prix du lait, le jeton est remis au marchand et, tous les mois, du 26 au 30 par exemple, la provision de jetons est renouvelée.

Plus de préférences injustifiées et injustifiables, plus de stations trop prolongées et trop matinales, plus de récriminations ! L'équité présidera à la répartition de la précieuse denrée que chacune est certaine de trouver à l'heure qu'elle juge préférable.

⁂

Ah ! si ceux qui ont quelque autorité parmi nous pouvaient voir les pauvres traits tirés, les tristes tailles courbées, la fatigue et l'angoisse qui assombrissent les regards de ces malheureuses femmes, de *ces mères françaises*, ce n'est pas demain mais aujourd'hui même qu'ils prendraient les mesures capables d'assurer leur défense !

Augusta Moll-Weiss

Héroïnes du Jour

LEGION D'HONNEUR

Mme Ramel (Fernande-Laure-Antonia), infirmière à l'hôpital du collège Rollin. Titres exceptionnels : affectée à l'hôpital du collège Rollin depuis décembre 1915, n'a cessé de faire preuve d'un dévouement remarquable et d'une abnégation absolue, en prodiguant aux blessés les soins les plus assidus jusqu'à l'extrême limite de ses forces. A contracté une affection très grave due au surmenage.

(Ordre du 6 août 1918.)

ORDRE DE L'ARMEE

De Clapiers, infirmière à l'hôpital flottant n° « Charles-Roux » : sous l'impulsion énergique de leur infatigable infirmière-major, Mme de Clapiers, les infirmières de l'hôpital flottant le « Charles-Roux », amené en rade de Seddul et Bahr, par le dévoué délégué de la Croix-Rouge, comte d'Harcourt, ont, par leurs soins assidus, leur belle humeur constante, leur attitude, leur tact, décuplé les services que la science éclairée des chirurgiens et des infirmiers du « Charles-Roux » rendait à nos blessés hospitalisés à bord de ce bâtiment. Elles ont ainsi, de juillet à octobre 1915, puissamment contribué à activer la convalescence et la guérison de nos blessés, et mérité la reconnaissance de tous les officiers et soldats du corps expéditionnaire des Dardanelles.

(Ordre du 4 octobre 1915.)

Guerre à l'Alcool

LA CIRCULAIRE MINISTERIELLE ET L'INSUFFISANCE DE LA LOI CONTRE L'IVRESSE

Voici la circulaire qu'a adressée M. Nail garde des Sceaux, ministre de la justice, à M. le Procureur général près la Cour d'Appel.

Par ma circulaire du 12 octobre dernier, ma chancellerie appelait votre attention sur l'intérêt et la nécessité qui s'attachaient à ce que la loi du 1er octobre 1917 sur la répression de l'ivresse publique et la police des débits de boissons reçût une stricte application.

Suivant les renseignements qui me sont fournis de sources autorisées, il me revient que certaines de ces prescriptions seraient trop souvent méconnues.

On me signale notamment l'existence, aux abords des casernes, des usines, et dans le voisinage d'autres établissements militaires, de nombreux débits de boissons qui ne sont que des lieux de débauche où nos soldats et ceux des armées alliées risquent d'être contaminés par des femmes atteintes de maladies vénériennes.

Le développement inquiétant de ces maladies dans la population et dans l'armée et la nécessité de combattre un tel fléau commandent que rien ne soit négligé pour parvenir à la suppression des débits mal famés.

Je vous rappelle à cet égard que l'article 10 de la loi donne aux tribunaux des armes suffisantes pour aboutir au résultat visé, c'est-à-dire à la fermeture du débit. Mais les prescriptions du législateur risquent de demeurer vaines si les officiers de police judiciaire et les agents chargés de la constatation de ces infractions n'apportent pas, dans la mission qui leur incombe, tout le zèle et toute la fermeté désirables.

Je crois devoir aussi vous signaler l'intérêt que présente l'exacte observation de l'article de la loi relatif à l'interdiction de servir des boissons alcooliques aux mineurs de 18 ans.

Parmi les prohibitions de la loi du 1er octobre 1917, celles que je viens de vous rappeler présentent, dans les circonstances actuelles, au point de vue de la santé publique et de l'avenir même de notre race, le plus haut intérêt. Il convient donc d'appeler à nouveau, sur la nécessité de réprimer énergiquement les infractions commises en pareille matière, non seulement l'attention des Parquets, mais aussi et surtout celle de tous les officiers de police judiciaire.

Je vous prie de m'accuser réception de la présente circulaire.

Signé : **Louis Nail.**

M. Jean Finot, dans le Bulletin de l'« Alarme » commente cette circulaire en ces termes :

On sait, d'autre part, que la loi du 1er octobre 1917, reprenant une loi analogue votée en 1873, prescrit de veiller avec infiniment de soin « sur toute personne trouvée en état d'ivresse dans les rues, chemins, places, cabarets ou autres lieux publics ». On devrait la conduire au poste de police le plus voisin et l'y retenir jusqu'à ce qu'elle ait recouvré la raison. On rechercherait pourtant en vain des gens de police soucieux d'appliquer cette prescription de la loi. On ne trouve pas plus de débitants se refusant à vendre des boissons spiritueuses à des ivrognes invétérés !

La funeste loi sur l'ivresse a fait ses preuves avant la guerre et les espérances qu'on a voulu nourrir à son sujet depuis 1914, nous ont ménagé les surprises les plus douloureuses. Décidément, il faut regarder le danger en face. Il devient presque criminel de se bercer d'illusions pour une question touchant la vie et l'avenir du pays. Il faut donc avoir le courage de l'avouer : la loi sur l'ivresse est un vaste bluff qui n'a jamais donné les résultats qu'on en attendait. La lutte contre l'alcoolisme ne peut donc s'appuyer sur cette loi bâtarde dont le but caché ou avouable consiste à endormir la vigilance des bons Français. Le salut est ailleurs !

⁂

Adhérez, faites adhérer à *L'Alarme*. Adhésion : à partir de 1 franc par an.

Membres ayant droit au veto : 10 francs (minimum). Membres donateurs : 500 fr. (minimum). Adresser les cotisations en timbres ou mandats au siège social, 45, rue Jacob, Paris, Président : M. JEAN FINOT.

VERS LE SUFFRAGE DES FEMMES

LES ANGLAISES DEFINITIVEMENT ELIGIBLES

La Chambre des Communes a voté définitivement le bill par lequel les femmes auront le droit de siéger dans cette assemblée. La Chambre des Lords leur demeure encore temporairement interdite. Mais nos amies anglaises ne se décourageront probablement pas en si beau chemin, et ne reculeront pas devant une campagne de plus à mener pour la victoire définitive.

COMMENT LES AMERICAINES VOTENT

Aux élections pour le prochain Congrès, une grande curiosité était excitée par la façon dont les 8 millions de femmes-électeurs s'acquitteraient de leur tâche.

A New-York, tous les candidats principaux parurent aux salles de vote accompagnés de leur femme. L'un des électeurs lés plus connus céda sa place à sa femme, aux acclamations des spectateurs.

Beaucoup des lectrices se présentèrent aux urnes en portant ostensiblement un panier au bras pour montrer que l'accomplissement de leur devoir civique ne les rendait point des ménagères oublieuses.

DANS LES NOUVELLES REPUBLIQUES

L'agence Wolff du 14 novembre a annoncé que les élections à l'Assemblée constituante de l'Allemagne auront lieu par le suffrage égal, direct, secret et libre de tous les électeurs des deux sexes âgés de plus de vingt ans.

De même, dans le grand duché de Bade, devenu la République badoise, l'assemblée nationale sera élue par tous les hommes et les femmes de nationalité badoise âgés d'au moins 20 ans.

L'OPINION SUEDOISE

Au cours d'une réunion publique composée de plusieurs milliers de personnes, à la Maison du Peuple de Stockolm, M. Branting a parlé ainsi :

Le militarisme prussien est vaincu ; une ère nouvelle s'ouvre pour le monde, toutes les transformations nécessaires doivent se faire dans l'ordre et en respectant le droit des majorités, par conséquent sans violences, sans dictatures d'aucune sorte : c'est par la voie législative que doivent être instaurées la journée de huit heures et la réforme électorale accordant à tout citoyen majeur des deux sexes le droit électoral.

L'assemblée a acclamé M. Branting.

Quelques opinions d'Allemands

Nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter à nouveau — ainsi que nous l'annoncions la semaine dernière — quelques preuves frappantes de la persistance de l'esprit de liberté en Alsace-Lorraine. Les plus significatives, les plus irrécusables, sont les aveux d'impuissance arrachés aux oppresseurs. En voici quelques-uns :

Les femmes alsaciennes ont agi de telle sorte sur leurs maris et sur leurs fils que bientôt chez eux aussi, la culture allemande a été dominée et étouffée par une pseudo-culture franco-alsacienne.

(*Gazette de Cologne*, 5 août 1915.)

Le combat que nous avons à soutenir ici, derrière le front pour le Deutschtum, est une lutte pour amener à nous les femmes Alsaciennes. Ce sont surtout les femmes alsaciennes qui sont enduites de vernis français. Cette que coûte, il faut que les filles de la bourgeoisie cessent de ressembler à leurs mères, sans quoi, d'ici longtemps nous n'aurons pas de repos.

(*Strassburger Post*, 13 mai 1916.)

La *Gazette de Lausanne* a publié un ordre secret adressé par la direction impériale des postes à Strasbourg, aux différents contrôles postaux. Il est de septembre 1917. Le voici :

« Secret » Septembre 1917.

Ainsi que l'on a pu le constater par des échantillons de lettres prélevées au hasard par le contrôle d'armée dans la correspondance d'Alsace-Lorraine, le contenu de l'immense majorité des lettres (80 0/0) expédiées d'Alsace-Lorraine est peu favorable à la cause allemande, quand il n'est pas nettement antiallemand. Il est donc nécessaire de surveiller plus étroitement la correspondance des Alsaciens-Lorrains, même au risque de froisser quelque minorité d'Alsaciens-Lorrains bien pensants.

(Cet ordre ne doit être, sous aucun prétexte, communiqué à des neutres (Ist Neutralen zugänglich, streng geheim zu halten).

(Direction impériale des postes à Strasbourg.)

Si l'on demandait aujourd'hui à l'Alsace-Lorraine d'opter de nouveau, le résultat serait encore plus défavorable pour l'Allemagne qu'en 1871-1872. Qu'on lise à Mulhouse l'*Express*, à Metz *le Lorrain*, et même à Strasbourg *l'Alsace*, écrite en allemand, (sans parler du *Messin*), on y trouvera partout, avec le noir des caractères d'impression, le patriotisme, bleu-blanc, rouge, des couleurs nationales françaises... Qu'on aille dans la cour des écoles, en Haute-Alsace et en Lorraine surtout, on y verra combien l'élément alsacien-lorrain et l'élément allemand sont antipathiques. Qu'on aille dans les auditoires de l'Université de Strasbourg, et on s'apercevra que l'œuvre commencée au gymnase et à l'école professionnelle s'y parachève : je veux dire la scission complète entre les deux nationalités... Et la société ! Celui qui écrit ces lignes habite depuis trente-six ans l'Alsace-Lorraine ; il y occupe une position estimée et a toujours eu, comme on dit, un pion dans le jeu des indigènes, mais jamais il n'est parvenu à pénétrer dans leur société... Qu'on aille pendant les mois d'été dans les villes d'eaux alsaciennes ou dans les villégiatures ; qu'on aille à Strasbourg, sur la place de Broglie, ou à Metz, sur l'Esplanade, on y entendra parler français avec ostentation et en particulier par les jeunes générations... Les Alsaciens-Lorrains n'ont besoin des Allemands que pendant la période électorale ; ils concluent alors des compromis, toute différence semble effacée, mais bientôt le tableau que je viens de tracer ressuscite comme par enchantement ; il n'est pas beau, mais il est vrai... c'est *là-bas* leur armée, *là-bas* la patrie ! Si l'Alsace-Lorraine est restée française de sentiments, si la jeune génération nourrit le même culte que son aînée et le manifeste avec plus de vivacité, à qui la faute ? aux mères. Et ce sont les couvents de sœurs qui inspirent aux femmes alsaciennes et lorraines cette fidélité au passé.»

Extrait des Berliner Neueste Nachrichten *(avril 1907).*

M. Gaston Menier, sénateur, qui reçut Guillaume II sur son yacht pendant la croisière où il avait à bord Waldeck Rousseau, rappelait à MM. Pfister et Hinzelin une parole, sans doute plus significative que sincère, de l'empereur allemand :

« L'Alsace-Lorraine, c'est ma plaie. Voilà le crime de Bismarck. »

Maximilien Harden, à Berlin, sous le portrait de Bismarck qui orne son cabinet de travail, disait :

« La justice est une force, dont le gouvernement allemand ne tient pas compte. Il paiera cher cette erreur. »

En 1914, Dallwitz, ancien statthalter, estimait que dans le Reichsland l'influence et les sympathies françaises étaient plus fortes que jamais. De son côté, von Jagow, secrétaire d'Etat de la Wilhelmstrasse, constatait expressément : « Les officiers en garnison dans l'Alsace-Lorraine ont l'impression de camper en pays ennemi. »

DANS LE PROCHAIN NUMÉRO

Au moment où nous mettons sous presse, nous recevons un bel article de M. Maurice Barrès « A la mémoire de Paul Déroulède ». Nous le publierons dans le prochain numéro.

Voir en 2e page : Les Sociétés Alsaciennes-Lorraines, *par Jeanne d'Urville.*

Nouvelles des pays délivrés

Nous avons eu la joie de recevoir directement de **Lille** une plaquette que nos amis de la chère grande cité ont pu faire imprimer malgré toutes les difficultés créées par l'occupation. Ce sont les discours prononcés sur la tombe de Mme Bécour le 19 juillet 1917. Cette cérémonie, dans ces circonstances, dut être particulièrement touchante.

Mlle Jumau a parlé au nom des amies féministes de Mme Bécour et de ses collaboratrices dans l'Œuvre des Mères abandonnées : « Mme Bécour, dit-elle, a toujours observé, a toujours pensé, a toujours vécu dans le sens le plus élevé du mot. Elle a constaté que la femme, la jeune fille étaient sacrifiées ; que pour elles il était plus souvent question de devoirs que de droits. Son âme généreuse s'est émue, et c'est pourquoi toutes les œuvres de relèvement de la femme trouvèrent en elle une auxiliaire convaincue, un apôtre : Œuvre du suffrage des femmes, Œuvre libératrice, Œuvre des prisons, Mutualité maternelle, etc., mais c'est à l'Œuvre des Mères abandonnées, qu'elle fonda, qu'allèrent ses soins les plus assidus. » Mlle Jumau a parlé de l'aide généreuse donnée par Mme Bécour pendant l'occupation, à « quelques mamans qui, sans le secours matériel qu'elle leur donnait, sans l'aide morale si précieuse toujours, mais surtout en ces temps d'épreuves, seraient dans la détresse la plus complète ».

LISEZ FAITES LIRE

"La Française"

qui renseigne et défend les femmes les aide à remplir leurs devoirs et à obtenir leurs droits

L'Exposition du Feu

Dans le cadre automnal du Jardin d'Acclimatation, voici la 2e « Exposition du feu » groupant les petites et les grandes inventions suggérées par l'absence de combustible et la nécessité d'économie de ces dernières années.

Déjà les *poêles à sciure*, nombreux et perfectionnés, les *marmites norvégiennes* de toutes allures, sont des objets classiques. Mais voici les nouveautés de la saison : les *récupérateurs*. L'un (le récupérateur Airgé) est un ingénieux dispositif de tuyaux se posant à l'intérieur de la cheminée et augmentant le rendement calorifique d'un feu de bois. L'autre (le récupérateur Guillain) qui se démonte et se plie est posé très simplement au-dessus d'une lampe à pétrole quelconque et peut supporter le poids d'une casserole. Il donne donc à la fois la chaleur et la lumière.

Dans le même but de récupération, le *poêle à bois « Tison »* permet la combustion dans la chambre même, évitant ainsi une déperdition de chaleur dans la cheminée. Il ne brûle, dit le prospectus, que 3 bûches en 24 heures.

Autre nouveauté intéressante : *l'appareil à douches « Robur »* permet de chauffer à la fois 6 douches. Son fourneau central s'alimente au bois ou au charbon. L'appareil simple et ingénieux s'emploie aux armées, dans les usines, les écoles, dit la circulaire, et son constructeur ne peut répondre actuellement aux commandes de détail. Il nous a semblé complet, nouveau et bien agencé. Citons encore « l'Elite », poêle en fonte s'accomodant à volonté du bois, du charbon ou de tout autre combustible. Citons aussi une toute petite nouveauté : la lampe Briquet qui se bouche et s'allume automatiquement sans jamais toucher au verre.

Les ingénieurs, les industriels trouveront ici quelques nouveautés qui les intéresseront et attestent un désir de renouveau de l'industrie française. Les amateurs d'antialcoolisme eux-mêmes seront enchantés de la propagande faite par la Ligue Nationale contre le plus pernicieux des caloriques : l'alcool.

Plusieurs des petites inventions que nous avons citées furent déjà primées au concours Lépine (l'« Elite », le récupérateur Guillain, etc.). Un jury les récompensera à nouveau de leur ingéniosité. Souhaitons que les temps meilleurs d'après-guerre n'interrompent pas l'effort des petits fabricants et la bonne volonté du public, et que les ménagères n'oublient pas trop vite les leçons d'économie de la guerre. Souhaitons que le Jardin d'Acclimatation nous donne l'an prochain une nouvelle exposition du feu qui tende, en se généralisant, à devenir une « *Exposition du Foyer* » nous initiant aux perfectionnements utiles et intéressants de cet art d'après-guerre : *l'art ménager*.

Mayotte Marx.

Sociétés Alsaciennes-Lorraines

Dès l'annexion deux grandes Sociétés se sont donné pour but de protéger les Alsaciens et les Lorrains qui émigraient en France, et pendant près d'un siècle elles ont accompli ce devoir.

Ce sont l'*Association générale d'Alsace-Lorraine* et la *Société de protection des Alsaciens-Lorrains*. Un grand nombre d'associations se sont créées sous des titres divers, sociétés de gymnastiques, de secours mutuels, de musique, et sociétés amicales, groupant les Alsaciens-Lorrains de Paris et des départements. Chacune, tout en remplissant sa mission particulière, s'imposait de rappeler aux Français qu'il ne fallait pas oublier : A des époques consacrées par l'usage, répondant à l'appel de leur Fédération, elles se rendaient à la statue de Strasbourg voilée de crêpe pour affirmer leur perpétuelle revendication et associer de loin, à la joie de la fête nationale, l'Alsace et la Lorraine encore annexées.

Avant la guerre elles ont continué leurs patriotiques manifestations, mais d'autres associations sont nées des circonstances : œuvres de guerre ou de propagande auxquelles incombait une très lourde tâche.

La première en date fut l'*Association d'aide fraternelle aux évacués et réfugiés Alsaciens-Lorrains* qui, sous la présidence de Mme de Witt-Schlumberger, s'occupa particulièrement des réfugiés, leur procura du travail, les habilla et leur donne le réconfort moral nécessaire.

Puis, ce fut l'*Assistance en Alsace-Lorraine*, présidée par Mme Jules Siegfried, spécialisée dans les envois de secours en Alsace-Lorraine, qui accueillit dans des refuges spéciaux, les petits enfants des vallées de Thann, menacés par le bombardement.

La Renaissance des Foyers en Alsace organisa l'assistance par le travail dans les communes de l'Alsace reconquise. Elle est dirigée par Mme Jean Léonard Koechlin.

La Renaissance française de l'Alsace-Lorraine procure aux enfants des écoles d'Alsace des parrains parmi les écoliers français. C'est une œuvre appelée à jouer plus tard un grand rôle.

L'Union Amicale d'Alsace-Lorraine, par son activité et la multiplicité de ses services, a accompli, depuis la guerre, de gros services. Elle a créé à Paris le Foyer A. L., œuvre de protection morale et d'assistance. Elle a organisé un double service de propagande : propagande française en Alsace par l'envoi de livres dans les écoles et la création de bibliothèques communales et scolaires ; propagande alsacienne-lorraine en France par le tract et la conférence.

Elle a publié plusieurs millions de tracts et organisé, depuis deux ans, à travers le pays tout entier, plus de 300 conférences.

Elle a créé aussi, sous le nom de *Comité de Secours aux Soldats Alsaciens-Lorrains*, un service de secours aux engagés volontaires qui, au nombre de plus de 20.000, déserteurs ou prisonniers volontaires, sont venus s'engager dans nos rangs, et à qui elle a procuré marraine, hébergement, colis, pécule, etc.

La Société *Les Enfants de Metz de Paris* fondée avant la guerre était une société amicale formée avec le but de grouper, de réunir les Messins. Depuis 1914, elle s'est efforcée de secourir les déserteurs ou prisonniers volontaires, de son pays, d'aider les soldats sans famille, de leur procurer des parrains, etc.

A Metz *La Lorraine sportive* dont les fils Samain, membres actifs, ont été mis en détention, et ont subi une condamnation. La société fut dissoute. M. Alfred Samain, arrêté à la mobilisation, fut envoyé en Russie.

Comme sociétés entretenant le milieu français, il n'y avait guère que les deux sociétés de secours mutuels *La Prévoyance* et l'*Amicale* dont les membres, parmi lesquels on comptait quelques vétérans, étaient tous indigènes. *Le Souvenir Français* dont M. Jean était président, s'occupait surtout de l'entretien des tombes et monuments.

Jeanne d'Urville.

NOTES
SUR LE
Féminisme en Orient

Une Française qui habite la Grèce et qui est très bien placée pour y observer le mouvement des idées dans la haute société, nous envoie ses impressions personnelles sur l'état du féminisme là-bas. Comme on va le voir, il serait encore un peu rudimentaire, ainsi d'ailleurs que dans une grande partie de l'Orient. Mais, comme le dit notre collaboratrice, il est né, et c'est déjà beaucoup.

On eût fort étonné les Grecs, il y a quelque dix ans, en leur parlant de féminisme. Aujourd'hui, ce mot symbolise malgré tout à leurs yeux, la vieille fille ridée, laide et sans le sou qui, par rancune contre le sexe fort, veut lutter ouvertement avec lui.

Parmi le monde élégant d'Athènes, au hasard de conversations, l'idée féministe est toujours énoncée d'une voix hésitante, peureuse, et les femmes elles-mêmes, prises de commisération, se détournent.

La Grecque, dès son plus bas âge, est élevée avec l'idée fixe de plaire aux hommes et de se marier au plus tôt. Sa mère, avant de lui mettre quelque chose dans la cervelle, l'habille et la pare avec infiniment de soins. A 13 ans, la petite fille est enlevée à l'école grecque : elle en sait suffisamment, dit-on. Et l'on commence alors à lui apprendre mille choses : à chanter, à danser, à parler des langues étrangères. Quand elle a 18 ans, elle fait son entrée dans le monde, où elle se marie aussitôt. La dot est donnée sans réticence aucune au mari, qui en fait ce qu'il veut.

Parmi le peuple, la femme travaille faiblement dans quelque usine, dans quelque ouvroir, quelque magasin, puis elle se marie, et l'ouvrage est complètement mis de côté. Dégradation pour la Grecque qui convole, de continuer son métier. Très rares sont ces femmes de basse classe, ou de petite bourgeoisie, qui veulent bien condescendre après leur mariage à gagner quelque argent par le travail de leurs propres mains.

Excessivement superficielle, dépensant beaucoup à sa toilette, la femme hellène, qu'elle appartienne au peuple ou à la société, admet comme une raison primordiale, qu'à l'homme incombe tout le labeur, à elles par conséquent, toute la dépendance. De la tutelle des parents, la jeune Grecque passe à celle du mari. Elle semble parfaitement heureuse, elle n'a pas d'autre aspiration. De sa liberté totale, si jamais elle l'avait, elle serait, je crois, terriblement embarrassée.

La guerre, cependant, a amené en territoire hellène, une foule de Français et d'Anglais, et créé, par la force des choses, une atmosphère de vie intense. L'influence s'est immédiatement fait sentir. Les jeunes filles de la société ont battu des ailes, et la petite bourgeoisie, s'est mise à réfléchir. Des femmes aujourd'hui, s'emploient dans les contrôles, les services de renseignements, les bureaux. Elles réussissent assez bien. Quelques rares jeunes filles à Athènes, secouées par l'activité environnante, suivent les cours du Gymnase, vont même à l'Université.

Le mouvement est imperceptible encore, mais il est né. Son extension toutefois ne me semble pas devoir être jamais considérable, les femmes qui peuvent avoir de l'influence, s'en désintéressant un peu, et les hommes ne l'admettant pas du tout.

Mais qui sait ? Un de ces jours peut-être, les Grecques, respirant l'air nouveau qui souffle d'Europe, songeront à une évolution quelconque. Elles ne la désirent pas, pour le moment, cette évolution, car elles ne sont pas encore formées à mener leur existence toutes seules, et à faire fructifier leur liberté de pensée et d'action.

Il faudra du temps en Grèce, pas mal de temps, pour arriver à ce résultat désirable.

M. N.

LES LIVRES

LE LIVRE DE LA MER, par Georges G. Toudouze.

La Ligue Maritime édite un petit volume gentiment présenté et rédigé avec compétence, vendu à un prix très modique, où tous les Français aimeront à s'initier aux choses de la marine. Notre marine française était en décadence, et personne en France ne semblait s'en soucier. Or « un pays se désintéressant de sa marine est un pays condamné à la médiocrité commerciale et à la ruine politique ».

Le relèvement de notre marine doit être l'œuvre commune de tous et de toutes. « La Renaissance maritime française, sans laquelle l'immense effort de cette guerre demeurerait stérile, n'aura lieu que si l'opinion la veut, l'exige et l'organise. »

Les femmes peuvent beaucoup sur l'opinion, et la Marine tient de trop près aux questions économiques — à celle de la cherté de la vie, par exemple — pour les laisser longtemps indifférentes, dès qu'elles auront compris l'utilité de leur participation.

TROIS ETAPES DE LA BRIGADE DES MARINS (La Marne, Gand, Dixmude), par J. Pinguet, lieutenant de vaisseau.

Certains noms géographiques ont acquis, à cause de la guerre, une extraordinaire plénitude de sens. Ne suffit-il pas qu'un soldat nous dise, par exemple : « J'étais à Verdun », ou, plus militairement, « J'ai fait Verdun », pour que nous ayons envie de le saluer très bas ? Les trois noms cités dans le titre sont de ceux qui représentent tant de souffrance, tant d'énergie dans la résistance et d'audace dans l'action, que leur sonorité se prolonge longtemps dans la pensée. M. Pinguet a « fait » la Marne, et Gand, et Dixmude, et son récit a toute la chaleur de la vérité. C'est, dit son préfacier M. Avesnes, la vie même, la vie saisie au déclic d'un instantané, notée, sans y insister, dans le mouvementi d'un trait rapide et remarquablement juste. »

VINGT MOIS DE GUERRE A BORD DU CROISEUR JEANNE D'ARC, par Ferdinand Darde, lieutenant de vaisseau.

L'héroïsme et la gloire des fusiliers marins dans les combats sur terre ne doivent point faire oublier la tâche peut-être moins brillante, et pourtant aussi dure et aussi efficace, qu'ont remplie nos marins en mer. Sans eux, sans leur vigilance contre les sous-marins, sans leur résistance aux fatigue et aux tempêtes, l'armée de terre était vouée à la défaite et la famine menaçait la population civile.

M. Fernand Darde donne une idée de la vie à bord d'un navire de guerre : vie d'angoisse, de lutte ingrate contre les éléments et contre un ennemi invisible, vie d'obscur labeur et de tension constante. Ce n'est guère qu'un journal de bord, froid et concis, strictement limité à l'observation directe : entre le 9 et le 16 septembre 1915, par exemple, il semble qu'il ne se soit rien passé..

Mais on devine souvent entre ces lignes toutes professionelles, les grandes émotions humaines que l'officier concentre, mais ne manque pas d'éprouver.

QUATRE VINGT MILLE MILLES EN TORPILLEUR, par Jacques Pierre.

Un très jeune officier de marine français, à bord d'un torpilleur, décrit avec beaucoup de charme à un prétendu ami italien, ses poursuites vaines des sous-marins ennemis à travers tempête et avaries, et ses escales très diverses. Différentes par leur situation géographique, leur climat et leurs habitants, les villes maritimes le sont aussi par l'état d'âme du marin, qui s'y pose, comme un oiseau migrateur, entre deux étapes. Tantôt découragé par l'insuccès et la fatigue, tantôt plein de gaieté, de joie de vivre et d'optimisme, ce jeune homme se révèle toujours candidement sincère, épris de la vie et sensible à la beauté des choses.

Alice Berthet.

Bulletin des Sociétés Féministes

Union Fraternelle des Femmes

Mme Marie Cotte, membre du Comité de l'Union fraternelle des femmes et des grandes Associations patriotiques, a fait à Annecy, au Splendid Cinéma, une conférence d'une haute portée sociale et patriotique sur « l'Activité des femmes et leurs nouveaux devoirs ».

On reconnaissait dans l'assistance : M. le commandant d'armes Clair, le capitaine Antonio, M. Favre, président du Tribunal, les Représentants du Barreau, de l'Enseignement, de l'Industrie, du Travail, du Commerce, etc.

La scène était ornée de drapeaux tricolores et la salle de belles affiches américaines apportées par Mme Marie Cotte, affiches que nos glorieux Alliés des Etats-Unis nous donnent pour nous aider à combattre la mortalité infantile et la tuberculose.

Mme Marie Cotte, de Paris, représentait la Ligue républicaine de Défense Nationale « Droit et Liberté », fondée par Mme Harlor et bien connue de nos lecteurs.

Dans un langage éloquent, elle exposa le but de cette Ligue, puis elle fit l'historique de l'activité des femmes françaises depuis ces quatre ans de guerre, et prouva à l'aide d'une documentation irréfutable, que les femmes avaient pénétré avec succès dans toutes les branches du domaine social.

Après avoir donné connaissance de la lettre que le président Wilson a envoyée aux Femmes françaises au sujet du suffrage féminin, Mme Marie Cotte montre que, seul, le bulletin de vote donnera à la femme, en France, l'autorité qui lui manque pour faire disparaître les grandes tares sociales comme cela s'est produit en Amérique et en Angleterre, et dans tous les pays où les femmes votent.

L'éminente conférencière termine en disant qu'afin que renaisse une France plus unie et plus florissante, l'éducation du suffrage féminin doit commencer immédiatement partout en province, que cette éducation doit être donnée dans toutes les écoles, aussi bien aux jeunes garçons qu'aux jeunes filles, afin d'établir, par une même éducation sociale, un plus grand respect mutuel. Cette éducation doit se faire aussi, dit-elle, au moyen d'articles simples insérés dans les journaux locaux que tout le monde, à la campagne, lit au moins une fois par semaine, le dimanche, et également à l'aide d'affiches illustrées, ayant trait au suffrage féminin et remises jusque dans les plus humbles chaumières, car aucune femme ne doit ignorer le grand devoir qui va lui incomber demain.

Cette remarquable et instructive conférence qui, à de nombreux passages, fut interrompue par de chaleureux applaudissements, était agrémentée par des poèmes dits avec un art consommé par Mlle Olga Nilza, de l'Odéon.

Union Française pour le Suffrage des Femmes

Communications du Comité Central

Sentant l'urgence qu'il y a en ce moment à pousser ardemment la question du suffrage féminin, la Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes et celle du Conseil National des femmes françaises ont obtenu lejeudi 14 novembre, une audience de M. Jeanneney, secrétaire d'Etat pour lui parler de cette question et le prier d'obtenir du Président du Conseil, quelques minutes d'entretien. M. Jeanneney a promis de présenter cette requête à M. Clemenceau malgré la multiplicité de ses occupations actuelles.

A cette audience sera une délégation des présidentes et des secrétaires générales du Conseil National, de l'Union française pour le suffrage des femmes, de la Ligue du droit des femmes et de l'Union fraternelle des femmes. Elles remettront à M. Clemenceau une courte adresse déjà signée par les représentantes de ces Sociétés dans le but d'obtenir l'appui du Président du Conseil pour une prochaine discussion de la question du suffrage féminin au Parlement.

La Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes a aussi écrit à M. le sénateur Louis Martin pour le prier de hâter la discussion de son projet de loi au Sénat, et à M. Georges Lemarchand, conseiller municipal de Paris.

La Présidente de l'U. F. S. F. s'est aussi rendue auprès de M. A. Varenne, président de la Commission du suffrage universel et a eu avec lui un assez long entretien. Elle lui a dit toute notre indignation à l'idée que les Allemandes et les Hongroises pourraient recevoir le droit de suffrage avant les Françaises, et elle a insisté sur la prompte mise à l'ordre du jour du rapport de M. Flandin sur le suffrage féminin, rapport qui devrait être déposé depuis longtemps. Ce rapport, du reste, grâce à la marche rapide des événements, n'est plus pour nous qu'un minimum des réformes acceptables.

En réponse à l'objection que toutes les questions électorales devaient venir ensemble en discussion, la présidente de l'U.F.S.F. a fait observer que le suffrage féminin devrait au contraire être traité à part, comme une mesure démocratique résultant des services rendus par les femmes pendant la guerre et nécessaire à l'œuvre de paix.

M. Alex. Varenne a du reste reconnu que la loi récemment votée et donnant les droits de citoyens aux indigènes d'Algérie en récompense de leurs services de guerre, avait bien été votée en dehors d'autres projets électoraux.

Il a promis son appui pour une prochaine mise à l'ordre du jour du rapport Flandin et nous voulons voir un résultat de la conversation dans cette phrase d'un article de M. Varenne, paru dans l'« Œuvre » du 16 novembre : « Allons-nous nous obstiner à refuser aux femmes le droit de vote « qui leur est accordé maintenant dans « tous les grands pays ? »

⁂

Mme le Docteur Paulina Lousi, fondatrice du Conseil National des femmes de l'Uruguay et ardemment suffragiste, a envoyé à la Présidente de l'Union française pour le suffrage des femmes la somme de 200 fr. pour aider à la propagande du suffrage en France.

CHRONIQUE DES ŒUVRES ET INSTITUTIONS

ASSOCIATION ISRAELITE POUR LA PROTECTION DE LA JEUNE FILLE
Bureau : 34, boulevard du Temple

But de l'Œuvre : Préserver les Jeunes Filles des influences dangereuses et leur éviter, autant que possible, toutes les souffrances morales causées par l'isolement.

A cet effet : Aider les jeunes filles à trouver des logements convenables et peu coûteux et leur obtenir des emplois en rapport avec leurs aptitudes.

Surveiller et encourager les Jeunes Filles en place.

Donner un abri temporaire dans les cas suivants : X

1° Lorsqu'une jeune fille arrrivée à Paris sans adresse ou avec une adresse suspecte se présentera d'elle-même ou sur l'indication de l'Œuvre des gares, ou de quelque autre manière.

2° Lorsqu'une jeune fille se trouvera dans un milieu dangereux ou immoral.

Faciliter l'amendement des jeunes filles en les guidant vers une voie utile et en les encourageant au travail.

Veiller à l'application des lois protectrices de la femme.

Collaborer avec les Sociétés et Institutions poursuivant le même but.

Carrières Féminines

ENSEIGNEMENT D'HYGIENE SOCIALE
(5, rue Las Cases)

L'Enseignement de l'Hygiène Sociale comprend deux années de cours.

1° **Leçons.** — Les leçons ont lieu, sauf exception, tous les Jeudis au Musée Social, à 16 h. 30.

2° **Visites.** — Les visites — constituant des leçons de choses — complètent l'enseignement des cours.

Elles ont lieu surtout le jeudi matin. Un programme donnant les jours et les heures des visites, ainsi que les moyens de communication, sera distribué à chaque étudiant.

Le Secrétariat est ouvert au Musée Social, 7, rue Las-Cases, le jeudi, de 15 à 16 heures. Le Directeur reçoit le lundi de 14 h. 30 à 15 h. 30.

La carte d'étudiant donnant droit aux leçons et aux visites est délivrée au prix de 20 francs par an.

Le Comité se réserve d'accorder, dans certains cas, la gratuité de l'enseignement. Le droit d'entrée, pour une seule leçon, est d'un franc.

Nous n'avons pu, à notre regret, annoncer les leçons des 14 et 21 novembre, le programme nous étant parvenu trop tard. Voici les titres des leçons à partir du 28 novembre :

28 novembre. — L'habitation à bon marché : Petite propriété : Jardins ouvriers, par M. G. Risler.
5 décembre. — Les cités jardins, par M. Agache.
12 décembre. — Hygiène alimentaire, coût de la vie, par M. Hemerdinger.
19 décembre. — Les coopératives, par M. Daudé Bancel.
9 janvier. — La mutualité et la prévoyance, par M. Mabilleau.
16 janvier. — Apprentissage du jeune homme, par M. Rocheron.
23 janvier. — Apprentissage de la jeune fille, par Mlle Hélène Bureau.
30 janvier. — L'usine. Hygiène du travail, durée du travail, le repos, par M. Delaunay.
6 février. — La femme et l'enfant, par Mme Brunschwigg.
13 février. — L'ouvrière à domicile, par Mme Bourat.
20 février. — Syndicats ouvriers. Conflits du capital et du travail, par M. Gide.
27 février. — Le chômage, le placement, par M. Picquenard.
6 mars. — L'Alcoolisme : maladie physique, par le Dr Galtier-Boissière.
13 mars. — L'Alcoolisme : maladie sociale, par M. Gide.
20 mars. — La tuberculose : maladie physique, par le Dr Kuss.
27 mars. — La tuberculose : maladie sociale, par le Dr Léon Bernard.
3 avril. — Assistance privée et service social, par M. Doumergue.
10 avril. — Assistance publique (hôpitaux, bureaux de bienfaisance), par M. Mesureur.
1er mai. — Veuves et orphelins de la guerre, par M. Léon Bérard.
8 mai. — Retraites ouvrières. Invalides et vieillards, par M. Leven.
15 mai. — Encouragements aux familles nombreuses et dépopulation, par M. Honnorat.

CARRIERES ADMINISTRATIVES

Des concours auront lieu pour l'obtention des emplois suivants :

Aide statisticien ou statisticienne adjointe à la statistique générale de la France (hommes ou femmes). — Age : 20 à 30 ans. Date de concours : 1er juillet 1919. Les candidats militaires admissibles entreront en fonction après libération du service militaire. — Traitement : 3.000 à 6.000 fr. Indemnités diverses. — Aucun diplôme n'est exigé.

Surnuméraires des Postes et télégraphes. — Date officielle : Dimanche 19 et lundi 20 janvier. — Age : 17 à 28 ans. — Traitement : 1.500 à 6.000 fr. Indemnité de vie chère en sus : 5 fr. par jour. Aucun diplôme n'est exigé.

Dame sténo-dactylographe à l'Administration centrale du Ministère du Travail et de la prévoyance sociale. — Date officielle : 9 décembre 1918. — Age : 17 à 30 ans. — Traitement : 2.000 à 6.000 fr. — Aucun diplôme n'est exigé.

ECHOS

LE JUGEMENT DES ENFANTS

Le « Journal des Instituteurs et Institutrices » a raconté une curieuse enquête faite par la Société Alfred Binet auprès des écoliers des deux sexes et de leurs parents pour savoir s'ils préféraient un maître ou une institutrice.

« Les trente classes enquêtées comptaient plus de 900 enfants de neuf à quinze ans ayant eu tous leur maître remplacé par une institutrice pendant plusieurs mois au moins. Il ne suffisait pas de dire si l'on préfère un maître ou une maîtresse, il fallait donner des raisons, c'est-à-dire réfléchir, faire un choix entre des sentiments opposés. Et puis il y avait une autre précaution contre les avis douteux susceptibles de varier d'une minute à l'autre ; c'était une insidieuse question qui risquait de mettre en contradiction l'étourdi qui répond à la légère. On sait d'autre part, pour peu qu'on ait l'habitude des devoirs d'enfants, distinguer la réponse faite pour plaire au maître de celle qui a vraiment l'accent ingénu et sincère de l'enfance. Or, ici, les lapsus et les contradictions formèrent un déchet négligeable.

Sur 937 jeunes garçons interrogés, 57 p. 100 aiment mieux un instituteur ; 37 p. 100 une institutrice, et 5 p. 100 ne formulent pas de préférence.

La proportion des suffrages en faveur d'une institutrice va en diminuant du cours élémentaire au cours supérieur première année, c'est-à-dire de huit à douze ans ; mais elle va en augmentant de ce dernier cours au cours complémentaire. Ainsi, aux deux âges extrêmes, au-dessous de neuf ans et au delà de treize ans, la majorité des écoliers penche pour une institutrice. Y a-t-il là une contradiction ? Il semble bien que le besoin de sollicitude maternelle qui se maintient chez les petits, et la tendance admirative pour la femme, qui croît peu à peu chez les grands, soient une explication psychologique fondée de ce fait d'expérience.

Ce que l'on peut affirmer en toute assurance, c'est d'abord que, dans les écoles primaires parisiennes, et dans les conditions actuelles, l'emploi d'un personnel féminin ne rencontrerait, dans aucune classe, un sentiment général d'hostilité, une opposition gênante de la part des élèves.

Aux Membres du Conseil National abonnés à l'Action Féminine

Nous rappelons que :

A la suite d'une décision prise par le Conseil National, le journal « La Française » leur est adressé depuis le mois de mai en remplacement de l'« Action féministe » suspendu, et qu'il leur sera adressé chaque semaine jusqu'au 31 décembre 1918.

Une partie des abonnés de l'Action féminine ont payé leur abonnement pour 1918 au Conseil National.

D'autres nous ont fait parvenir directement le montant de cet abonnement (2 fr. 50).

Quelques-uns nous ont retourné « La Française » refusée indiquant qu'ils ne voulaient pas payer l'abonnement pour 1918.

Mais le plus grand nombre continue à recevoir « La Française » et n'envoient aucune cotisation. Nous les prions instamment de se mettre en règle en nous adressant un mandat-carte de 2 fr. 50. Dans le cas où cet envoi ne serait pas fait avant le 15 novembre, nous leur ferions présenter par poste un reçu de 2 fr. 50 augmenté de 0 fr. 50 de frais de recouvrement soit 3 fr. Mais nous leur serions reconnaissants de nous éviter ce travail.

A tous les abonnés de l'Action Féminine

L'envoi de « La Française » sera supprimé le 31 décembre 1918. Ceux qui désireront continuer à la recevoir, et ils seront nombreux, nous le croyons, devront renouveler leur abonnement **avant le 31 décembre 1918** au prix d'abonnement actuel qui reste de 6 francs pour la France, 8 francs pour l'étranger, pour tous les abonnements **d'un an** renouvelés avant le 31 décembre 1918 et dont l'échéance ne dépassera pas le 31 décembre 1918.

A tous les abonnés de " La Française "

Après les lourds sacrifices consentis par « La Française » pour satisfaire ses abonnés, sans changer les conditions d'abonnement depuis le début de la guerre, nous venons leur demander de faire à leur tour un effort pour encourager et aider matériellement le journal qu'ils aiment et qui doit continuer à vivre et à prospérer malgré l'augmentation de tout ce qui sert à l'établir.

Nous leur demandons donc d'accepter les nouveaux prix fixés par notre Conseil de Direction à sa dernière séance : Abonnement annuel seulement, France, 8 francs ; étranger, 10 francs. Ce tarif sera appliqué à partir du 1er janvier 1919 tant aux nouveaux abonnements qu'aux renouvellements.

La Presse et les Femmes

Nous avons dit souvent que seules les jeunes filles qui ont la vocation de l'enseignement devraient entrer dans cette belle carrière, maintenant surtout que le choix s'offre à elles.

Mais n'est-il pas un peu honteux pour notre pays où l'intellect et le savoir sont estimés et répandus plus qu'en aucun autre, qu'ils y soient rémunérés moins que partout ailleurs ?

Le journal l'« Ecole et la Vie » cite cet amusant exemple :

Un brave cantonnier étant mobilisé, sa femme a pu prendre sa place. Elle ne se plaint nullement et raconte l'autre jour à sa belle-sœur qu'elle avait gagné, dans son mois, plus de 200 fr. à balayer la rue, enlever la neige, etc.

Elle a deux filles : une qui a son brevet, l'autre qui ne l'a pas.

Celle qui ne l'a pas est employée comme auxiliaire à la mairie. Elle gagne 7 fr. par jour, plus 3 fr. d'indemnité de vie chère, total 10 fr. Pour 24 jours de travail, 240 fr.

Celle qui a son brevet... supérieur est suppléante dans les écoles. En février, elle a eu la chance d'être occupée tous les jours de classe. Elle a gagné : 5 × 19 = 95 fr.

Est-ce cela qu'on appelle la prime au brevet supérieur ?

Encore s'agit-il ici d'un poste de l'Etat à traitement fixe. Que dire des salaires offerts aux institutrices libres dans les familles ? Mlle Samua, secrétaire générale de l'Association d'institutrices diplômées, le disait dans son rapport à l'Assemblée générale de cette association :

Alors que dès 1909, je dénonçais dans mon rapport la modicité des salaires de cette profession (celle d'institutrice libre), modicité qui, proportionnellement à la vie chère, n'a fait que s'accentuer ; et alors que partout les rémunérations ont augmenté, seules ou presque seules, celle des institutrices, dans les familles ou dans les cours, sont restées stationnaires.

J'ai expliqué pourquoi les institutrices ne se sont pas mises en grève, à un journaliste qui, en mai 1917, au moment des grèves féminines, était venu me le demander. Quelques-unes essayèrent — sporadiquement — d'obtenir des familles dans lesquelles elles étaient placées, des augmentations. Essais infructueux pour la plupart, et refus basés sur des arguments dont l'un me paraît trop savoureux pour que je me prive du plaisir de vous le citer en exemple. Voici, en effet, la réponse d'une mère de famille à l'institutrice qui venait tous les jours chez elle : « Une augmentation, mademoiselle ! mais vous ne savez donc pas ce que me coûtent les pommes de terre ! Apparemment, elle jugeait que les pommes de terre qu'achetait de son côté l'institutrice avaient gardé le prix d'avant-guerre.

Le nouvel arc de triomphe, par Pierre Mille (Le « Temps »).

N'est-il pas vrai qu'on leur doit un cénotaphe triomphal que pourront saluer toutes les générations futures, à ces morts innombrables de toutes les nations alliées, ces morts d'une si longue guerre, et si longtemps, si gravement indécise ? Ils ont fermé leurs yeux dans l'angoisse, sans que ces yeux pussent distinguer la victoire. Ils ne se sont pas dit, ils ne se sont jamais dit : « A quoi bon ? » Ils se sont pas découragés, ils sont tombés à leur place marquée, sur un coin de la terre qu'ils fidalent à défendre. N'est-ce pas de ces morts qu'il faut perpétuer d'abord la mémoire ?

Mais aussi des mères qui les ont enfantés ! Il faut qu'elles sachent qu'elles étaient à cette victoire, à laquelle nous applaudissons aujourd'hui, et que sans elles et leur sacrifice sanglants, cette victoire n'aurait pu être remportée, ni les autres qui suivront, ni la dernière. Car s'il est vrai que rien ne compte que la fin, la fin est faite de tout ce qui l'a précédée. De cette chaîne d'oraison, et sublime, les anneaux étaient nécessaires, et les plus précieux sont ceux qui furent forgés dans la pire douleur.

LIVRES NOUVEAUX

Une entente pour toujours. Discours prononcé par Paul-Hyacinthe Loyson, à l'Université de Londres le 3 mars 1918 (Union des grandes Associations françaises).

Les nations opprimées en appellent au peuple français, brochure.

La réponse du mauvais serviteur, par Johannès Jergensen, traduit du danois par Marques de Coussange (Bloud et Gay).

Ce que nous devons aux Américains, par Harlor (Droit et Liberté). 0 fr. 10.

Pourquoi l'Humanité combat l'Allemagne, par C. Jullian (Bloud et Gay). 0 fr. 10. — 100 exemplaires 7 fr. — 500 exemplaires 33 fr. ; 1000, 60 fr.

La Mittel Europa de Friedrich Naumann et la Paix allemande, par J.-E. Spenlé. Conférence faite au lycée de jeunes filles de Marseille le 6 juin 1918.

Préludes, poèmes par Danyl Helm, préface par Anatole France (Grasset). 3 fr. 50.

Balbutiements, poésies par Raphael Gérard (Le Caire, édition de l'Athénée). 2 fr.

Gabriele d'Anunnzio, par André Geiger (Renaissance du Livre). 2 fr. 50.

La Française dans la guerre, par Gaston Rageot (Attinger). 1 fr. 50.

La France militaire, par G. Deherme (Groupe Auguste-Comte). 0 fr. 75.

Almanach de l'Etoile Bleue 1919 (Ligue Nationale contre l'Alcoolisme). 0 fr. 20.

Ephémérides pour 1919 (Ligue Nationale contre l'Alcoolisme). 2 fr.

Nos bons amis les Anglais, par P.-H. Loyson (Droit et Liberté). 0 fr. 20.

SPECTACLES

Impérial. — Gros succès pour les nouvelles scènes de la revue « Robards à l'Amérique » de MM. Jacques Chabannes et Leclair, avec l'exquise Yvonne Novia, MM. Hardelet, Pellier, Géo Lac, Mmes de Vixo, Abeline, etc., l'un des auteurs, M. Jacques Chabannes.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MEDITERRANEE

La Compagnie P. L. M. a l'honneur d'informer le Public qu'à partir du 8 courant, le poids des bagages admis à l'enregistrement sera limité à 30 kg. par voyageur pour les parcours supérieurs à 80 kilomètres, quels que soient les trains empruntés.

Pour les parcours égaux ou inférieurs à 80 kilomètres, le poids des bagages sera limité à 30 kg. par voyageur (30 kg. de franchise) et 50 kilos d'excédent.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très économique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

BIERES
BIERE FANTA non alcoolisée
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE
6, rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 43-

La Gérante : **JANE MISME.**

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris.

ECOLE ROY

7, rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir. — Envoi du Programme FRANCO
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours réunis. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ELEVES